

## Littérature française moderne et contemporaine : histoire, critique, théorie

M. Antoine COMPAGNON, professeur

ENSEIGNEMENT

### Cours : Proust en 1913

*Comme si c'était la première fois* (8 janvier 2013)

En novembre 1913, eut lieu la parution à compte d'auteur de *Du côté de chez Swann*, le premier volume d'*À la recherche du temps perdu*, chez Bernard Grasset. L'achevé d'imprimé est daté du 8 novembre. Le livre fut mis en vente le 14 novembre. C'est une date-tournant. Après les projets de *Jean Santeuil* et du *Contre Sainte-Beuve*, Proust a commencé en 1908, avec la question mémorable : « Faut-il en faire un roman, une étude philosophique, suis-je un romancier ? » (Carnet 1). Le second volume ne sera achevé qu'en novembre 1918 et mis en vente en juin 1919 chez Gallimard. Entre temps, l'œuvre aura été profondément transformée. Deux titres seront encore publiés avant la mort de l'écrivain en 1922, puis trois titres posthumes. L'année 1913, c'est donc un moment capital dans l'histoire de l'œuvre ainsi que dans la vie de l'écrivain.

Nous marquons le centenaire de la publication de *Du côté de chez Swann*, en revenant au texte. Malgré beaucoup d'études consacrées à Proust, nous voudrions lire et relire ce roman canonisé comme si c'était la première fois. En vérité, ce monument de la littérature française est resté mobile jusqu'au dernier moment en novembre 1913 sur les cinquièmes épreuves, ainsi que le montre le fait que la première phrase du roman, frappée comme une sentence, était plutôt un pis-aller, trouvé dans une correction de la dactylographie que l'écrivain allait encore chercher à modifier sur les épreuves.

Il ne s'agira donc ni d'une histoire culturelle de l'année 1913, marquée par une explosion moderne, ni de sa reconstitution à travers la correspondance et d'autres documents du romancier. Il est toutefois utile d'évoquer brièvement la chronologie. Proust a entrepris de publier son roman depuis la fin d'octobre 1912. Dans la correspondance, celui-ci est décrit comme se composant alors de deux parties. La première, qui recouvre *Du côté de chez Swann* et *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, a été dactylographiée peu à peu depuis l'automne 1909 et fait plus de sept cents pages

dactylographiées. Cette dactylographie du premier volume a été achevée vers l'été 1912. La seconde partie qui était encore enfouie dans les cahiers manuscrits est une partie mondaine autour des Guermantes et pédérastique autour de Charlus, comprenant le voyage en Italie, le mariage de Saint-Loup, la découverte de l'esthétique du temps retrouvé au cours de la matinée chez la princesse de Guermantes.

Proust à l'automne 1912 envisage donc toujours un diptyque : deux volumes de sept cents pages avec un titre général, *Les Intermittences du cœur*, et deux titres particuliers, *Le Temps perdu* et *Le Temps retrouvé*. À la fin d'octobre, les choses sont prêtes, comme en témoigne une profusion de lettres. Il écrit à Fasquelle à la fin d'octobre pour lui envoyer son manuscrit, en l'avertissant qu'il y aura un passage indécent dans la seconde partie du livre, non encore prête, où Charlus se révélera un pédéraste. Parallèlement, il prend contact avec Gaston Gallimard en décembre 1912. À ce stade déjà, il comprend que deux volumes de sept cents pages seront insuffisants et qu'il faudrait passer à trois volumes de cinq cents cinquante pages, *Le Temps perdu*, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* et *Le Temps retrouvé*, gardant toujours *Les Intermittences du cœur* comme titre général.

La suite est bien connue : sur la base du rapport très sévère de Jacques Madeleine sur le manuscrit de Proust, Fasquelle le lui retourne le 24 décembre ; la deuxième dactylographie qui a été envoyée chez Gallimard reçoit le même sort. Après avoir essuyé un troisième échec chez Ollendorff à la mi-février 1913, l'écrivain s'adresse enfin à Bernard Grasset, par l'intermédiaire de René Blum, pour une publication à compte d'auteur. Le manuscrit est envoyé à la fin de février ; le contrat est conclu à la mi-mars. L'ouvrage sera publié à la fin de l'année avec des publicités. Le remaniement du livre reste considérable sur les épreuves. À partir du 31 mars, Proust commence à recevoir les premiers placards. Il s'agit des grandes feuilles qui contiennent huit pages non encore paginées et qui sont conservées aujourd'hui à la Fondation Bodmer à Genève. C'est à cette étape que *Les Intermittences du cœur* est devenu *À la recherche du temps perdu* et que *Le Temps perdu* est modifié en *Charles Swann* avant de devenir *Du côté de chez Swann*. Trois hésitations majeures sont à noter : le titre, la première phrase et la fin du volume, puisque Proust devra renoncer à ces sept cents pages qu'il voulait y inclure.

*Un « titre pas bien harmonieux »* (15 janvier 2013)

Datés du 31 mars au 7 juin 1913, les placards Bodmer de *Du côté de chez Swann* sont au nombre de 95 pour la totalité de la dactylographie. Proust les reçoit jour après jour et se met à les corriger intensément. À ce stade, le texte reste très instable et mobile. Nous examinerons successivement les trois éléments déjà signalés de l'inachèvement : le titre, la première phrase et la fin. Le premier et le troisième sont abondamment évoqués dans la correspondance ; le second jamais.

Jacques de Lacretelle en 1962 avoue avoir été choqué lors de la parution de *Du côté de chez Swann* en 1913 d'abord par « le titre pas bien harmonieux, ces deux génitifs », puis par les premières phrases, agaçantes pour « quelqu'un qui aimait la logique et la limpidité d'expressions ». Bien avant le contenu du roman, le grief des premiers lecteurs peut être lié au titre.

Proust consulte Vaudoyer peu après le 18 mars : « Aimeriez-vous comme titre *Les Intermittences du Passé*. / Premier volume *Le Temps Perdu*. / Deuxième volume *Le Temps Retrouvé* [?] » (*Corr.*, XII, 114). Lorsqu'il envoie à Grasset les 45 premiers placards le 23 mai, il a modifié le titre général et les titres particuliers de manière

décisive : « Le livre s'appellera : *Du côté de chez Swann* pour le premier volume. Pour le second probablement : *Le Côté de Guermantes*. Le titre général des deux volumes *À la Recherche du Temps perdu* » (*Corr.*, XII, 176-177). Proust ne semble pas douter de ce nouveau titre général, qui n'a pourtant jamais été mentionné jusque-là et qui s'est imposé seulement au cours de la correction des placards, entre avril et mai.

Quant au titre particulier *Du côté de chez Swann*, choisi « sur le conseil de [Maurice] Rostand » (*Corr.*, XII, 222), que Proust a vu au moins une fois entre février et mai, il est condamné par beaucoup de ses amis, en particulier par Louis de Robert, qui a reçu à la fin de juin les deuxième épreuves de « Combray » (*Corr.*, XII, 220-221). L'écrivain songe alors à le remplacer par *Charles Swann*, qui serait « une sorte de métaphore » (*Corr.*, XII, 224) de la vie du personnage. Mais il hésite encore pendant l'été (*Corr.*, XII, 231-232, 238-239). Dans une lettre à Jacques Copeau du début d'août, il lui demande si *Du côté de chez Swann* est un titre « "français" » (*Corr.*, XII, 246). Il s'agit en tout cas de la dernière consultation sur ce sujet : il ne l'a plus corrigé ni sur les deuxième ni sur les troisième épreuves.

Deux questions se posent sur le titre du premier volume. Celle de l'asymétrie d'abord : pourquoi « Du » *côté de chez Swann* et « Le » *Côté de Guermantes* ? Sans doute pour indiquer que dans « Du » *côté de chez Swann*, il n'y a pas tout *Charles Swann*, mais seulement les « premiers crayons ». L'expression « du côté de chez Swann » n'apparaît qu'une fois dans le roman de 1913, sous la forme d'un propos rapporté entre guillemets pour expliquer les retours tardifs de certaines promenades d'été (*RTP*, I, 132-133). Elle n'apparaîtra plus jusqu'au moment où les deux côtés se rejoindront (*RTP*, IV, 494, 606).

Question de la langue ensuite : dans le titre *Du côté de chez Swann*, qu'est-ce qui dérange tant Lacretelle et Louis de Robert ? Voilà cinq mots dont quatre monosyllabes, trois mots-outils, un nom propre et, selon Lacretelle, deux génitifs. *Du* initial est-il un article indéfini, un article partitif ou bien un article contracté ? La succession de deux prépositions « de chez » est-elle du bon français ? Après tout, « du côté de » est une locution prépositionnelle qui signifie « dans la direction de », « vers ». Mais Proust a raison de se demander si « Du côté de chez » est correcte. La préposition « chez », qui vient du latin *casa*, signifie « dans la maison de », « au domicile de », « dans le pays de ». Mais la succession de deux prépositions « du côté de chez » est gauche en français. Très rare en vérité avant que l'œuvre de Proust ne la consacre et ne la vulgarise, elle appartient à la langue parlée. *Du côté de chez Swann* était donc un titre assez déconcertant en 1913.

#### *Le titre et l'incipit* (22 janvier 2013)

Le titre *Du côté de chez Swann* était hardi pour les lecteurs de 1913. Fréquent dans « Combray » pour signifier le noyau familial, le syntagme figé « chez nous » est une expression doublement populaire puisqu'il s'agit d'une expression familière et qu'elle désigne une communauté. Proust était sensible à l'abus de « chez nous » dans un sens patriotique et chauvin, comme le montrent plusieurs passages de la *Recherche* (*RTP*, I, 456, II, 543, IV, 373).

En ce qui concerne la préposition « du côté de », on trouve un exemple énigmatique au début de « Combray » où le narrateur décrit le père « avec le geste d'Abraham dans la gravure d'après Benozzo Gozzoli que [lui] avait donnée M. Swann, disant à Sarah qu'elle a à *se départir du côté d'Isaac* » (*RTP*, I, 36). Une telle scène ne se trouve ni dans la Genèse ni dans les fresques du peintre florentin au Campo Santo de Pise.

Proust confondait-il, comme on l'a soutenu, avec le sacrifice d'Isaac ? En tout cas, il n'y aurait pas d'ambiguïté sémantique dans l'expression « se départir de », malgré ce que certains ont soutenu (*se séparer de* ou *aller en direction de*). En revanche, on trouve une occurrence semblable et fort intéressante – qui ne résout pourtant pas le mystère du texte de Proust – dans *François le Champi* (1850) de George Sand, que la mère lit au héros juste après le passage en question (RTP, I, 41) : « *se départir de l'enfant de son cœur* ». La coïncidence semble n'avoir jamais été relevée.

Plus loin, dans « Un amour de Swann », on lit : « ayant prévenu M. de Charlus qu'en *quittant de chez* M<sup>me</sup> de Saint-Euverte il rentrerait directement chez lui » (RTP, I, 337). Il s'agit là encore d'un parler un peu ancien ou familier pour signifier « partir de », dont on trouve quelques exemples assez rares dans la langue contemporaine. On lit par exemple dans *la Mort à crédit* (1936) de Céline : « En *quittant de chez* lui ».

Il est important de retrouver le choc et l'émotion que pouvait procurer à l'origine ce titre parlé et familier. Le dernier point sur l'embarras qu'il peut provoquer, c'est le nom propre Swann, qui était pratiquement inconnu en français avant 1913. La difficulté de prononciation est thématifiée à l'intérieur du roman. Dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Norpois prononce Svann (RTP, I, 457), tout comme Gilberte dont le snobisme la conduit à renier l'origine de son père dans *Albertine disparue* (RTP, IV, 165).

Dernière remarque sur le titre : il y a beaucoup à dire sur *Du côté de chez Swann*, mais en revanche très peu sur *À la recherche du temps perdu*, titre qui apparaît tout armé et sans crier gare dans une lettre à Grasset du 23 mai 1913 lors de l'envoi des 45 premiers placards de « Combray ». Proust ne revient jamais sur ce choix, même s'il reconnaît que c'est un titre « équivoque » (Corr., XII, 245). Mais l'énigme reste : pourquoi « À » *la recherche du temps perdu* et non *La Recherche du temps perdu* ? Pourquoi cette préposition ? Les trois premiers titres portent une préposition : *À la recherche du...* ; *Du côté de chez Swann* ; *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, ce qui reste assez énigmatique.

Il en est ainsi des premières phrases, comme l'a remarqué Lacretelle. Il y a la même incertitude et le même flottement que pour le titre. « Longtemps, je me suis couché de bonne heure. » Cette première phrase, devenue célèbre, était en réalité précaire et mobile depuis les premiers Cahiers Sainte-Beuve (fin 1908-début 1909), où Proust en multiplie plusieurs essais, jusqu'à la dernière phase de la genèse du roman : étant apparue pour la première fois dans une correction de la dactylographie, elle est encore modifiée sur les placards BnF en avril et sur les placards Bodmer en mai 1913. Les avant-textes montrent l'hésitation de l'écrivain entre le début très précis et le début très vague dans un temps indéterminé.

### *Hallucination, joues, oreiller* (29 janvier 2013)

Le troisième trait de l'inachèvement de l'œuvre est la terminaison du volume qui restait longtemps incertaine et que Proust modifia encore à la fin de l'été de 1913 en raison de la taille excessive du manuscrit. Nous y revenons à la dernière séance.

Il faut relire les premières pages de « Combray » en se remettant dans l'esprit des premiers lecteurs, dont la stupéfaction était légitime, et en prenant au sérieux le mot de Jacques Madeleine : « le seul moyen, difficile, de donner une idée de l'œuvre, c'est de suivre l'auteur pas à pas, à tâtons comme un aveugle que l'on est. » Déroutante longtemps, avant que l'on s'y reconnaisse, l'entrée du livre thématise

précisément, comme l'explique Proust lui-même à René Blum (*Corr.*, XII, 296), la question de l'égarement et de la reconnaissance.

On entre dans le roman par une expérience hallucinatoire : « *j'étais moi-même ce dont parlait l'ouvrage* » ; « le sujet du livre *se détachait de moi* » (*RTP*, I, 3). Il y avait donc une confusion totale avec le sujet du livre. Ce défaut de subjectivité dans l'hallucination est à prendre à la lettre, sans réduire son étrangeté comme l'ont fait la plupart des lecteurs. On se souviendra que lors de l'écoute de la sonate dans « Un amour de Swann », il est question de l'« aliénation mentale » de Vinteuil, semblable à la « folie d'une chienne » et à celle « d'un cheval » (*RTP*, I, 211 ; cf. *Carnet 2*, f° 19 r° [printemps 1913]).

Absent de la dactylographie envoyée par Proust à Grasset en février 1913, le passage hallucinatoire de la première page de « Combray » est apparu dans la marge de l'autre dactylographie. À ce stade, l'objet d'identification est plus étrange : « il me semblait que j'étais moi-même la date de ces sculptures ». On peut penser que l'écrivain a eu l'idée de cette hallucination en mars 1913 et qu'elle a été reportée dans les placards au début d'avril.

Dans les placards BnF, le narrateur se compare à « l'école régionale d'architecture » et au « style de l'école régionale d'architecture ». Manquent dans cette version, l'église, le quatuor et la rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint, lesquels n'apparaissent qu'à l'étape suivante, sur les placards Bodmer que Proust envoya à l'imprimeur. Il a donc hésité longtemps sur l'objet de l'hallucination du héros.

L'identification à la date des sculptures et au style d'une école régionale d'architecture semble liée à la visite que Proust a faite, guidé par le « traité d'archéologie monumentale » qu'est *L'Art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France* d'Émile Mâle (1898), à la Sainte-Chapelle et à Notre-Dame à la fin de janvier 1913 (*Corr.*, XII, 45, 26), pour ajouter des passages sur l'église de Balbec dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*. Quant au « quatuor », il faut noter que l'écrivain assista le 26 février 1913 à un concert donné par le Quatuor Capet à la salle Pleyel. Au programme, les deux derniers quatuors de Beethoven et la *Grande Fugue*. La référence à la « rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint » fait songer moins à *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles Quint* de François Mignet (1875), considéré souvent comme sa source, qu'au tome VIII de l'*Histoire de France* de Michelet, dans lequel la rivalité en question est partout présente, ou qu'au *Précis de l'histoire de France* et à *François I<sup>er</sup> et Charles Quint* (1880) du même auteur. L'expérience hallucinatoire décrite au début du roman est à rapprocher de l'hallucination hypnagogique exposée dans *Le Sommeil et les rêves* (1861) d'Alfred Maury, dont l'influence sur Freud est connue.

Au paragraphe suivant, une phrase est marquée par des répétitions : « J'appuyais tendrement mes *joues* contre les belles *joues* de l'oreiller qui, pleines et fraîches, sont comme les *joues* de notre enfance » (*RTP*, I, 4). Joues, joues de l'oreiller, joues de l'enfance : c'est non seulement la première métaphore, mais aussi la première mention de l'enfance, qui était absente du premier paragraphe. Avant la madeleine, l'enfance est contenue dans l'oreiller. Les personnages de la *Recherche* sont toujours caractérisés par les joues, qui y apparaissent comme des signes de beauté, de jeunesse ou de décrépitude.

Il faut insister sur la dimension sensuelle et auto-érotique de cette phrase sur les joues. Celles-ci reviennent un peu plus loin, lorsque le narrateur mentionne une femme qui « n[âit] pendant [s]on sommeil d'une fausse position de [s]a cuisse » : « ma *joue* était chaude encore de son baiser » (*RTP*, I, 5). Cette image matricielle

du réveil au contact de l'oreiller est apparue très tôt, dans le Cahier 1 (1909), qui est un des premiers Cahier Sainte-Beuve, avant d'être reprise et fixée dans le Cahier 8, qui est une rédaction plus suivie de « Combray ». Objet transitionnel avec les deux qualités de plénitude et de fraîcheur, l'oreiller est le noyau de l'évocation de l'enfance.

*Oreiller, passante, fils de la Vierge* (5 février 2013)

Continuons l'interprétation de l'oreiller dans le deuxième paragraphe de « Combray ». Associant cet objet à l'enfance et à la sensualité, Proust reprend un cliché de la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle, par exemple dans « Le crépuscule du matin » de Baudelaire et « En voyage » de Sully Prudhomme, poèmes connus de lui. Dans les cahiers de brouillon ainsi que dans le texte définitif, l'oreiller est associé aux boucles pour représenter la protection contre le monde hostile incarné dans le grand-oncle (RTP, I, 4). Plus loin, le thème est repris dans l'évocation des différentes chambres, où il est mis en rapport avec l'image du nid, inspirée de *L'Oiseau* (1856) de Michelet (RTP, I, 7). Cette configuration boucles-oreiller-nid est liée à l'érotisme, comme le suggère le passage d'*Albertine disparue* où le narrateur compare l'amour au fétichisme d'un enfant disant : « Mon cher petit lit, mon cher petit oreiller, mes chères petites aubépines » (RTP, IV, 78). On se souviendra de la scène de l'adieu aux aubépines dans « Combray », dont une partie remonte à « Robert et le chevreau, Maman part en voyage », rédigé au début de 1908. Lors d'une prépublication du passage en 1912, sa dimension obscène et provocatrice – qui sera renforcée dans le texte définitif par la référence au « goût d'une frangipane » (RTP, I, 112) – n'a pas échappé à Robert de Montesquiou (*Corr.*, XI, 66). Dans *Sodome et Gomorrhe I*, l'association de l'oreiller et des boucles dénonce l'homosexualité (RTP, III, 23). L'oreiller est encore lié à Sodome dans la plus longue phrase de la *Recherche* (RTP, III, 17), inspirée, comme l'ont montré Nathalie Mauriac Dyer et Yuji Murakami, d'une exégèse biblique de Ruskin dans *Sésame et les Lys*, traduit par Proust lui-même (1906).

Représentant l'enfance et la sensualité et surdéterminé par diverses allusions christiques et pédérastiques, l'oreiller dans « Combray » est un embrayeur de souvenirs aussi essentiel et plus érotique que la madeleine qui le suit. Les premiers lecteurs avaient raison de s'étonner de l'ouverture du roman qui avait de quoi choquer, d'autant plus qu'elle s'orientait dès le deuxième paragraphe vers une certaine sexualité. Celle-ci est développée dans le quatrième paragraphe qui commence par la phrase « Quelquefois, comme Ève naquit d'une côte d'Adam, une femme naissait pendant mon sommeil d'une fausse position de ma cuisse » (RTP, I, 4). Le rêve érotique décrit dans ce paragraphe, qui peut être lu comme une réécriture de « À une passante » de Baudelaire, était initialement lié à la scène de l'onanisme (RTP, I, 156).

Il s'agit du Cahier 5, qui date de 1909. La réflexion sur le plaisir solitaire s'y interpole dans le fragment pour le réveil. La comparaison des fils de la Vierge employée dans ce passage fait songer à la page de *L'Insecte* de Michelet consacrée à la « formation de leurs belles toiles d'automne, si poétiques, qu'on appelle les fils de la Vierge ». N'oublions pas que l'image des fils de la Vierge est elle aussi un cliché poétique du XIX<sup>e</sup> siècle. L'associant à la trace d'un colimaçon, Proust mêle d'une manière scandaleuse le poétique et le trivial, le pur et l'impur. Les fils de la Vierge effacés dans le texte définitif apparaissent plus loin à propos des aubépines et du mois de mai (RTP, I, 111). Dans le brouillon de ce passage, ils sont associés

de manière constante à l'odeur d'amandes des aubépines. Cela nous permet de conclure que Montesquiou n'était pas un si mauvais critique de ces pages.

*La famille de Combray* (12 février 2013)

Nous abordons la question de la famille de Combray. Est-elle paternelle ou maternelle ? Comment se repérer ? Le lecteur ingénu est confronté à cette question de reconnaissance. D'autre part, celle-ci est inséparable de la constitution du couple antithétique du père et de la grand-mère. Posée au départ du roman, cette polarité est aussi structurante que les deux « côtés ». L'examen du rapport de parenté à Combray nous permettra enfin de réfléchir à la nature du réalisme de l'œuvre.

La première mention de la famille nous indique que l'on est « chez [le] grand-père » du narrateur (*RTP*, I, 6). Le deuxième indice la contredit en présentant la cuisinière comme celle « de [l]a tante » (*RTP*, I, 28). Selon la troisième explication, on est « chez la cousine d[u] grand-père » (*RTP*, I, 48). Une telle contradiction donne à s'interroger sur le degré de confiance que l'on peut avoir dans le récit.

Peu après la première mention, le narrateur présente l'essentiel de sa famille : le père, la mère, la grand-mère (*RTP*, I, 10-11), à qui s'ajouteront la grand-tante, les sœurs de la grand-mère, la tante Léonie et l'oncle Adolphe. Ce passage remonte au Cahier 8 de 1909, où l'on trouve une allusion au frère du héros. Dans le cahier suivant que Proust a dicté, la présence du père devient un peu fragile. Ce n'est qu'à l'étape des placards Bodmer que ce dernier est caractérisé et ridiculisé par la manie barométrique. L'opposition entre le père et la grand-mère a été donc tardivement installée.

Question simple et naïve : de qui la grand-mère est-elle la mère ? De la mère ou du père ? Cela n'est pas dit et il sera durablement difficile de le savoir. À Combray, les indices sont mobiles et contradictoires (*RTP*, I, 11, 22, 71-76, 110, 142). Si le côté maternel et le côté paternel sont confondus de manière à ne jamais nous permettre de savoir exactement où nous sommes, c'est parce que Proust mêle les souvenirs d'Auteuil et les souvenirs d'Illiers. Cela explique la présence fantomatique de l'oncle maternel, qui peut rappeler Louis Weil, jusqu'au moment où il est transposé en grande partie dans la grand-tante, et dans le père pour les promenades. Ce serait cette donnée qui rend le texte incohérent jusqu'au bout.

Notons enfin que le père et la grand-mère, que tout oppose, s'entendent exceptionnellement au sujet de Bloch (*RTP*, I, 91). L'aversion pour ce personnage est le lieu de consensus, et cela avant que la question du judaïsme soit abordée dans le récit.

Le père s'introduit peu à peu dans le texte et sans que jamais nous sachions bien quels sont les rapports de parenté à Combray. La solution définitive de notre question peut être trouvée dans « Un amour de Swann » où nous lisons : « comme mon grand-père qui, l'année précédente, avait invité [Swann] au mariage de ma mère » (*RTP*, I, 305). Dès lors, nous sommes fixés. On pourrait conclure au réalisme particulier de Proust. Les rapports de parenté n'étant pas toujours pertinents, la confusion règne jusqu'au dernier moment. Il y a une sorte de rémanence des versions anciennes, comme la cicatrice du frère effacé et la trace de la maison qui a été celle de l'oncle avant d'être celle de la tante. La remontée de ces textes antérieurs rend le texte définitif flou et hybride. Reste que la polarité du père et de la grand-mère s'est peu à peu structurée alors que le père est un personnage assez tardif dans la constitution de Combray.

*Les deux côtés* (19 février 2013)

Après avoir étudié la famille de Combray, nous nous tournons vers une autre perplexité que peut ressentir le lecteur candide : la judéité de Swann et l'opposition entre le côté juif et le côté catholique du roman qui nous renvoie aux deux côtés familiaux.

Plusieurs signes du judaïsme de Swann sont donnés dans ce premier volume. Dès sa première apparition, il est présenté avec son « nez busqué » (*RTP*, I, 14) ; son père est un agent de change ; il est familier du comte de Paris, du prince de Galles ; il fréquente des hommes d'État de la monarchie de Juillet. L'orléanisme de la bourgeoisie juive assimilée est connu, fidèle au régime qui a rendu les juifs, suivant le proverbe yiddish, « heureux comme Dieu en France ».

Lors de la présentation de Bloch, il est dit du grand-père : « même son ami Swann était d'origine juive » (*RTP*, I, 90). Dans la deuxième partie du roman, on trouve une conversation incongrue sur la conversion de la famille Swann (*RTP*, I, 329). Il s'agit d'une addition tardive datant de 1911-1912, relative à l'improbabilité de la conversion des juifs au catholicisme. Ce lieu commun du XIX<sup>e</sup> siècle est résumé par les mots de l'abbé de Longuerue : « Baptiser un juif, c'est perdre de l'eau. Un juif restera un juif jusqu'à la dixième génération ».

Dans « Le nom de pays : le nom », on apprend que Swann « souffr[e] d'un eczéma ethnique et de la constipation des Prophètes » (*RTP*, I, 395). Comment les lecteurs de 1913 ont-ils interprété ce passage ? Ont-ils tout de suite subodoré qu'il s'agissait d'un roman de l'assimilation ? La première réception ne nous renseigne en rien sur cette question. Ce n'est qu'après la mort de l'écrivain qu'on le confondra avec le narrateur, sous l'angle antisémite, comme le feront Urbain Gohier et Céline.

Sur la question de savoir si Proust se considérait comme juif, les indices sont contradictoires (*Corr.*, II, 341, V, 180-181 ; *JS*, 651). À ce sujet, il écrit en mai 1896 à Montesquiou : « si je suis catholique comme mon père et mon frère, par contre, ma mère est juive » (*Corr.*, II, 66). Il est donc nécessaire d'interroger ces deux côtés, catholique et juif.

Dans « Combray », le côté catholique est surabondant alors que le côté juif est discret. Ouverte par l'identification du héros avec « une église » (*RTP*, I, 3), la première partie du roman est saturée de rituels, de liturgies, de dévotion catholique et de bigoterie. On pourrait citer le baiser vespéral comparé à « une hostie » (*RTP*, I, 13) et la madeleine liée à la messe (*RTP*, I, 46). Mais on examinera les célèbres vertèbres de la tante Léonie : « Elle tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, et où les vertèbres transparaissaient comme les pointes d'une couronne d'épines ou les grains d'un rosaire » (*RTP*, I, 51-52 [texte de 1913]). La correction de Philip Kolb qui supprime « et » est philologiquement inacceptable. Il faut retenir la première expression qui est apparue sous la plume de Proust dans le Cahier 8 en 1909 : « le chapelet aigu de ses vertèbres » comparé à « un rosaire » avant « une couronne d'épines ». Sous toutes les variantes, on trouve l'expression matricielle « le chapelet aigu de ses vertèbres ». Dans la version finale, il n'y a plus de « chapelet ». Or, le « chapelet de vertèbres » est un cliché de la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle, lié à la danse macabre. Il s'agirait donc d'une sorte d'hypogramme, du texte sous-jacent de danse macabre. C'est « chapelet » qui a appelé « vertèbres » ; puis « chapelet » a disparu au profit de « rosaire », qui apparaît dans le texte ; mais « vertèbres » est resté comme la cicatrice de cette genèse oubliée. Par conséquent,

il n'y a pas à biffer la conjonction de coordination des dactylographies de l'édition Grasset de 1913, de l'édition NRF de 1918, contrairement à ce qu'ont fait les éditeurs modernes. Il faut maintenir les vertèbres du front de la tante Léonie, impossibles à éluder et il faut rattacher tout ce passage à la tradition de la danse macabre.

*Le côté catholique* (25 février 2013)

La saturation catholique de « Combray » est intense durant la journée du dimanche. Comment les premiers lecteurs lisaient-ils les pages consacrées à l'église, à la visite du curé et à son érudition sur l'église, au mauvais temps des Rogations et à la conversation entre la tante Léonie et Françoise ? On ne trouve rien à ce sujet, sauf dans une lettre de Proust de janvier 1914 montrant que M<sup>me</sup> Gaston de Caillavet, née Jeanne Pouquet, a retenu un récit de « première communion » (*Corr.*, XIII, 91, 97), qui est en réalité absent du livre.

Les thèmes catholiques du premier volume font songer au côté barrésien de Proust. Il intitule en 1919 une partie de *Pastiches et mélanges* « En mémoire des églises assassinées », c'est-à-dire des églises détruites par la guerre, après avoir été désaffectées par l'anticléricalisme. Cette section de 1919 contient notamment l'article « La mort des cathédrales », publié en 1904 lorsqu'on préparait la loi de la séparation des églises et de l'État. Proust y faisait appel à l'État pour maintenir les rites catholiques (*CSB*, 141-149).

Invention des jésuites au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mois de Marie ne s'est pas répandu en France avant la Restauration et même avant la monarchie de Juillet. Les premiers livres italiens sont traduits à partir de 1816, alors que la première mention dans la littérature n'apparaît qu'en mai 1836. Lié au culte marial en France, le mois de Marie est un grand succès du XIX<sup>e</sup> siècle. Les références dans « Combray » rattachent Proust au catholicisme des missions populaires, encore très familier en 1913. Il sait qu'en introduisant le mois de Marie dans son roman, c'est le mois des communions et des baptêmes, durant lequel on ne se marie pas. Le manuscrit de 1909 contient un dialogue ironique et explicite avec des aubépines, au cours duquel le mois de Marie est opposé au républicanisme.

Au-delà du mois de Marie et des aubépines, le réseau de métaphores catholiques se poursuit jusqu'au bout de « Combray ». L'apparition de M<sup>me</sup> de Guermantes dans l'église pour le mariage de la fille du docteur Percepied est le dernier moment catholique de cette première partie de *Swann*. Dans une esquisse du Cahier 13, la duchesse vient à la cérémonie pour « rendre le pain bénit ». Cet ancien usage de la pastorale est absent du texte définitif. Mais dans la scène du déjeuner de dimanche, on rencontre le « pain bénit venu lui aussi familièrement en sortant de l'église ». Un peu plus bas, on lit « une brioche parce que c'était notre tour de l'offrir » (*RTP*, I, 70). Dans un brouillon de ce passage (Cahier 14), elle vient en effet de l'église. Cette esquisse est reprise en 1910 dans le Cahier 30 : « c'était le tour de notre banc. » Cette « brioche bénie » est notée dans l'agenda de 1906 (3 janvier), utilisé plus tard par Proust comme carnet de notes et passé en vente chez Christie's à Paris le 29 avril 2013. Une telle présence du fil catholique du pain bénit dans les cahiers de brouillon permet de relire différemment le passage de « Combray » sur le déjeuner où « une brioche plus grosse que d'habitude » est mise en rapport avec le clocher « doré et cuit [...] comme une plus grande brioche bénie » (*RTP*, I, 64).

*Le côté juif I* (12 mars 2013)

Après le côté catholique de « Combray », il s'agit d'examiner son côté juif. Mais il faut d'abord revenir sur le témoignage de M<sup>me</sup> Gaston de Caillavet sur le récit de « première communion » qu'elle avait lu dans le roman. Le malentendu porte vraisemblablement sur la petite madeleine, le récit d'une expérience mystérieuse et mystique, provoquée par un saveur, faisant songer à la quête inquiète du sacrement de l'eucharistie. Le mystère de la madeleine le rapproche de l'hostie. La petite madeleine qu'Alberto Beretta Anguissola appelle « une petite eucharistie domestique » est à rapprocher du pain bénit évoqué à la séance précédente.

La deuxième mise au point porte sur ces mots : « (*parce que* ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe) » (*RTP*, I, 46). Le manuscrit explique partiellement la bizarrerie de ce « parce que ». Dans les premières versions que l'on trouve sur une feuille volante, dans les Cahiers 8 et 25 de l'automne 1909, et dans la deuxième dactylographie et les placards, la scène, qu'il s'agisse du biscuit, de la biscotte ou de la madeleine, avait lieu « tous les matins ». Cette diversion a donc été introduite très tardivement, lors de la correction des placards : la scène n'a plus lieu tous les jours de la semaine, mais seulement le dimanche. Et l'on sait que le début de « Combray » relate la journée du dimanche. Le changement fait de la madeleine quelque chose d'exceptionnel. D'autres corrections des épreuves font allusion à cette visite qui n'a plus lieu que le dimanche matin. Reste cette trace du changement dans ce « parce que » déconcertant.

Troisième courte apostille : pourquoi Proust écrit le « pain bénit » et la « brioche bénie » (sans *t*) ? Parce qu'il suit l'usage de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il lui arrive d'écrire la « brioche bénite » dans la préface de *Sésame et les Lys* de Ruskin.

Sur le côté juif de « Combray », un passage a déjà été cité : « Mon grand-père, il est vrai, prétendait que chaque fois que je me liais avec un de mes camarades plus qu'avec les autres et que je l'amenais chez nous, c'était toujours un juif, ce qui ne lui eût pas déplu en principe – *même* son ami Swann était d'origine juive – s'il n'avait trouvé que ce n'était pas d'habitude parmi les meilleurs que je le choisissais » (*RTP*, I, 90). Ce « même » étrange résulte en réalité d'une erreur de lecture du typographe, adaptée par Proust qui ne remonte jamais au manuscrit.

Dans la suite du passage cité, il est question du fredonnement antisémite du grand-père qui devine l'origine juive des camarades du héros (*RTP*, I, 90-91). Nous reviendrons sur ce « Ti la lam ta lam, talim » qui fait penser plutôt à une psalmodie qu'à un fredonnement. Le narrateur montre ici beaucoup d'indulgence pour cette habitude ridicule et agaçante du grand-père qui débusque les juifs. Dans le brouillon, elle visait non pas Bloch, mais Swann. L'identité juive de ce dernier n'est donc donnée que dans une parenthèse. Les indices sont absents jusque-là.

Il n'en est pas de même dans les brouillons de « Combray ». Dans les Cahiers Sainte-Beuve de 1909, l'identité juive de Swann est indiquée dès la scène du drame du coucher. À ce stade, on constate la présence du frère (« chaque fois que *nous* ramenions du collège un nouveau camarade »). En ce qui concerne le nom de Dumont, que certains commentateurs ont interprété comme une variante ironique de Drumont, il fait aussi penser à la traduction d'un *Berg* allemand. La familiarité du grand-père est beaucoup plus développée et donne lieu à des plaisanteries sur son antisémitisme bon teint. Proust se souvient ici des théories du franco-judaïsme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Swann était donc beaucoup plus juif, avec la fierté de l'identité juive, faisant venir toutes les vertus chrétiennes de la morale des prophètes, alors que le grand-

père était beaucoup plus antisémite. Dans le Cahier 8, où Proust met en place ce séjour à Combray, on trouve la même affirmation aussi franche. C'est à cette étape que « M. Swann » devient « Swann ». Ajoutons que le thème du meurtre rituel revient souvent dans ces premiers brouillons. Il s'agit évidemment d'une transposition de la famille maternelle de Proust, dont le grand-père est associé d'agent de change, comme le père de Swann.

### *Le côté juif II* (19 mars 2013)

Le Cahier 9 dicté par Proust en 1909 comporte une addition importante sur le judaïsme et la question juive. Les succès mondains et sociaux de Swann sont attribués à sa mère, qui n'existe plus dans le roman. L'écrivain développe une analyse détaillée des juifs dans la société française (*RTP*, I, 1099-1100). Présentant le judaïsme comme une condition même de l'ascension sociale de M<sup>me</sup> Swann, il soutient que les juifs sont capables de sortir de leur milieu professionnel, qui ne représente pour eux qu'une étape dans leur progression sociale. C'est une thèse très répandue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tant chez les philosémites que chez les antisémites. Dans le même brouillon, Proust oppose la mobilité juive à la « cécité mentale » de la bourgeoisie française, incapable de transgresser les limites de son milieu.

C'est un vrai roman social juif avec une conception de la promotion sociale, de la conquête du monde par une alliance de la nouvelle bourgeoisie juive libérale et de la vieille aristocratie, ignorant la petite bourgeoisie catholique traditionnelle et fermée. Cette théorie de l'assimilation et de l'ascension sociale est fondée sur l'idée d'une supériorité juive dans le monde moderne, parce qu'ils sont plus mobiles et sans conscience de classe. On retrouve là une idée de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur la meilleure adaptation des juifs au monde moderne depuis la Révolution française. Elle est conforme au *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif* de James Darmesteter, publié en 1880. Il faudrait penser aussi à Anatole Leroy-Beaulieu, auteur de *Israël chez les nations* (1883), qui, au contraire, mettait en garde contre la thèse de la meilleure adaptation des juifs au monde moderne en la considérant comme un ferment de l'antisémitisme. La même idée se trouve aussi chez Bernard Lazare.

Décrivant la mobilité sociale de la mère de Swann, Proust recourt à toutes les sciences disponibles comme la biologie, la physique et la mécanique. Quant à l'expression « fraîchement débarqué d'Orient », le mot Orient désigne souvent chez lui précisément le Moyen-Orient ou le Proche-Orient, et non pas l'Est comme l'Allemagne, la Russie ou l'Alsace d'où vient sa famille. Cela voudrait dire que M<sup>me</sup> Swann mère est plutôt d'origine sépharade et non pas ashkénaze. Mais on pourrait dire *a contrario* qu'il y a tout un usage qui identifie « oriental » et « hébraïque », y compris chez Proust lorsqu'il décrit Nissim Bernard dans *Sodome et Gomorrhe* (*RTP*, III, 239).

Toujours dans le même brouillon, Proust écrit d'abord que la famille de Swann n'habitait en France que « depuis 8 à 10 générations », puis corrige en « depuis 5 ou 6 générations ». La famille Weil est en France depuis trois générations seulement. La correction de Proust fait penser aux mots déjà cités de l'abbé de Longuerue sur la conversion des juifs. Quant à l'expression « obscur fretin sémite » employée dans le même passage, il s'agit d'un cliché de l'antisémitisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : les mots « menu fretin juif » se trouvent par exemple chez Drumont. Les erreurs du monde de Combray sur le statut social de Swann sont liées à l'antisémitisme familial beaucoup moins apparent dans le texte définitif. Quant à la disparition de

M<sup>me</sup> Swann dans le roman, c'est le salon d'Odette qui reprend un certain nombre de ses traits qui subiront la même métamorphose. Mais cette fois, c'est grâce à son antidreyfusisme que M<sup>me</sup> Swann jeune réussit à attirer des aristocrates.

Tout ce passage étant biffé sur la dactylographie, on ne sait pas, dans « Combray » tel qu'il nous reste, comment Swann a commencé son ascension sociale. Le texte de 1909 à 1913 ne contient plus de plaisanterie sur l'antisémitisme bon teint, ni sur le meurtre rituel. On peut ajouter que la rédaction de « Combray » coïncide avec le dernier procès pour meurtre rituel en Russie. Si M<sup>me</sup> Swann a dû disparaître du roman, c'est sans doute qu'elle ressemblait trop à M<sup>me</sup> Proust pour ne pas faire concurrence à la mère du héros. En tout cas, Swann devient beaucoup plus énigmatique. Il reste en tout et pour tout qu'il est présenté dans « Combray » comme un intrus, non seulement pour le héros, mais aussi face à ce « chez nous ».

### *Le côté juif III – La malice du héros (26 mars 2013)*

La disparition des antécédents de Swann entre 1909 et 1912 a entraîné celle de la thèse que Proust soutenait dans le Cahier 9 sur l'assimilation des juifs en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le personnage, nous n'avons plus que des indices, dont les plus importants sont les particularités physiques, le nez en particulier, et le nom.

La première notation physique apparaît dans le Cahier 9 sous la forme d'une addition marginale autographe. Proust y décrit « son curieux visage en bec d'aigle », qui deviendra « son visage au nez busqué » (*RTP*, I, 14). C'est ce « nez busqué » (*RTP*, I, 19) qui reste comme la marque de Swann, tandis que le judaïsme s'estompe. Or, cette expression conserve une ambiguïté puisqu'elle relève de deux côtés, c'est à la fois le « nez sémite », pour le nez crochu, et le « nez aristocrate », pour le nez aquilin. Le « nez busqué » de Swann est comparé à celui d'un personnage de Luini (*RTP*, I, 563), alors que le nez d'Oriane est qualifié de « proéminent » (*RTP*, I, 173). Celui-ci est caractéristique du profil aquilin des Guermantes (*RTP*, II, 724, 731). Dans le Cahier 9, Proust évoque la « ligne du nez aquilin » de Swann. « Aquilin » est un synonyme possible de « busqué ». « Busqué » peut donc virer soit vers « crochu » soit vers « aquilin ». Le « nez busqué » qui conserve une telle équivocité dans le roman n'en est pas moins un euphémisme stéréotypé du nez juif dans toute la littérature contemporaine. Swann qualifie lui-même le nez de Bloch de « recourbé » en faisant allusion au portrait de Mahomet II par Bellini (*RTP*, I, 96).

Le nom de Swann a les mêmes ambiguïtés. Il évoque à plusieurs reprises et d'une manière explicite une origine anglaise (*RTP*, IV, 165). Mais on pourrait ajouter que beaucoup de noms monosyllabiques de consonance voisine sont portés par des juifs. Dans *Sodome et Gomorrhe*, Swann refuse de signer les listes en faveur de Picquart, en trouvant son nom « trop hébraïque pour ne pas faire mauvais effet » (*RTP*, III, 111). Dans une addition marginale du Cahier 8, il préfère garder son nom juif plutôt que de reprendre « un grand titre français éteint », grâce à son amitié avec le comte de Chambord.

Il reste quelques informations inclassables et incohérentes dans le roman. Face au catholicisme exacerbé de Charlus, M<sup>me</sup> Cottard se dit dans *Sodome et Gomorrhe* : « Swann, sauf sur la fin, était plus tolérant, il est vrai qu'il était converti » (*RTP*, III, 427). Il a reçu un enterrement catholique entouré d'honneur militaire puisqu'il était, malgré son dreyfusisme, clérical et militariste. Commentant le mariage de Gilberte dans *Albertine disparue*, la mère du narrateur mentionne « le sang de la mère Moser qui disait : “Ponchour Mezieurs” » (*RTP*, IV, 237). On ne sait pas s'il

s'agit de la grand-mère paternelle ou de la grand-mère maternelle de Swann. La même ambiguïté se rencontre dans la description du nez de Mlle de Saint-Loup (*RTP*, IV, 609).

De toutes les réflexions que l'on peut trouver dans les brouillons, il reste peu de choses dans le texte définitif. On pourrait encore citer le « code impérieux » de Françoise mentionné dans la scène du baiser du soir (*RTP*, I, 28). Le brouillon de ce passage que l'on trouve dans le Cahier 9 comporte des références explicites à la « vieille loi juive » qu'édicte l'Ancien Testament concernant la préparation culinaire de chevreau. Tout ce passage est largement corrigé et beaucoup raccourci sur les placards.

Pour conclure sur le côté juif du roman, revenons au fredonnement « Ti la lam, tam ta lam, ta lam ta lam ta lam, talam, talim, talilalam, tim talam » (Cahier 8), qui faisait penser à une psalmodie et à l'hébreu. On trouve Ta-lim, qui signifie être caché, se dérober, dans les Psaumes 10, 1 ; Ta-lem dans les Lamentations, 3, 56 ; Tit-al-lam, qui veut dire se cacher, dans les Psaumes 55, 1 et Isaïe, 58, 7. Proust, qui aurait assisté à plusieurs obsèques dans sa famille maternelle, était sans doute beaucoup plus familier que l'on ne pense avec les rites de la liturgie juive. C'est ce que suggère sa lettre citée par André Spire dès 1923 et par Georges Cattau en 1928, où il évoque « le petit cimetière juif où [s]on grand-père suivant le rite qu'il n'avait jamais compris allait tous les ans poser un caillou sur la tombe de ses parents ». Cette mention se réfère à la parcelle du Père Lachaise, qui avait été mise à la disposition du Consistoire de Paris en 1810 et où une des premières sépultures est celle de la première femme de Baruch Weil, l'arrière-grand-père de Proust. Ce dernier s'est donc rendu régulièrement dans ce cimetière. Il est peu probable que la tradition décrite dans la lettre ait été complètement perdue.

On ouvre ensuite un nouveau dossier, qui porte sur le héros de « Combray ». Il s'agira d'abord de mettre en évidence l'absence d'innocence du héros, souvent considéré comme irréprochable et blanc. Puis on tente de suivre des indices qui font de lui un écrivain en puissance. On montrera finalement que ces deux aspects, la duplicité et le désir de devenir un écrivain sont chez lui liés d'une certaine façon. Cela passe par les personnages de Bloch et de Bergotte, puisque c'est le premier qui introduit le héros à la lecture du second.

Plusieurs scènes montrent la duplicité, la fausse naïveté ou la perversion du héros. Le premier exemple est sa visite chez l'oncle Adolphe et sa rencontre avec la dame en rose (*RTP*, I, 78). Cette scène, où figure une longue excuse du héros, montre qu'il y a en lui un casuiste. Absent du manuscrit de « Combray », l'épisode a été ajouté à la dactylographie en 1911. On en trouve des ébauches dans le Cahier 13 de 1910. La brouille a été causée par l'inadvertance ou la suffisance du héros. Mais cela ne suscite aucun commentaire de la part du narrateur, et la dénégation reste telle quelle dans le texte. Il arrive la même chose quelques pages plus loin avec Bloch, avec la même rupture, le même bannissement, la même revendication de l'innocence et la même crédulité (*RTP*, I, 92).

Nous avons déjà signalé que Bloch est un des rares points d'accord dans la famille du narrateur. Revenons à son entrée en scène, qui était absente de la première version. Dans sa première référence, il est présenté comme « fils de coulissier » et ami de Montargis qui ne plaît pas à la grand-mère du narrateur. Un peu plus tard, lorsque Proust fait des ajouts à « Combray » dans le Cahier 14 de 1910, il devient « le plus intelligent des camarades » du lycée, qui initie le héros à la lecture de

Bergotte et par là à sa vocation d'écrivain. Puis dans le Cahier 28, il est présenté comme « à claquer ». C'est le héros lui-même qui lui porte le coup de grâce et qui provoque son exécution. Nous y retrouvons ainsi la même inconscience du héros dans le mal que dans l'épisode de l'oncle Adolphe. Dans les deux épisodes, il s'ensuit la même scène de non-reconnaissance dans la rue.

« Je devins extrêmement rouge », dit le narrateur à la fin de l'épisode de Bloch. Cette rougeur liée à la confrontation d'une image désagréable de soi-même est l'indice de tous les impairs que l'on retrouve fréquemment dans la *Recherche* et dans *Swann* même. Le thème de la rougeur est d'autre part associé à l'intérêt pour ce que l'on dit de vous en votre absence, l'un des éléments les plus importants du roman. On pourrait citer les « pavillons adverses » de Charlus (*RTP*, III, 436), la discordance entre deux Swann (*RTP*, I, 18-19), ou encore la fin d'« Un amour de Swann » où ce dernier découvre grâce à M<sup>me</sup> Cottard ce que l'on dit de lui en son absence (*RTP*, I, 369).

La scène inaugurale de cette thématique dans la littérature occidentale est celle des larmes d'Ulysse dans le chant VIII de l'*Odyssée*, lorsque l'aède récite devant lui des épisodes de la guerre de Troie dont il est le héros. Cette scène prototypique où l'on trouve l'illustration de la distance entre l'altérité et l'identité, entre le passé et le présent peut-elle être considérée comme un modèle de plusieurs passages de la *Recherche*, même si Proust n'y fait jamais allusion ? Dans l'épisode du rêve de Swann (*RTP*, I, 372, 373), il s'agit, comme dans le chant VIII de l'*Odyssée*, des larmes de reconnaissance. Tous ces exemples sont significatifs de ces moments où le roman traverse le miroir de l'absence à la présence.

Pour revenir aux deux actes manqués du héros, avec le grand-oncle et avec Bloch, ils témoignent de ce que nous avons appelé l'absence de l'innocence. Nous verrons comment celle-ci mène vers la vocation d'écrivain.

#### *Assister à son absence* (2 avril 2013)

Ignorant toute responsabilité, toute faute dans les deux affaires en question, le narrateur se comporte en casuiste comme Des Grieux dans *Manon Lescaux*. Il y a pourtant un signe de gêne chez le héros lorsqu'il rencontre sa victime dans la rue. Ce comportement nous intéresse pour deux raisons : la perversité infantile ou l'attitude de dénégation, et l'apprentissage par le héros des frontières entre le dedans et le dehors, entre la famille et la société, entre ce que l'on dit « chez nous » et ce qui peut se dire ailleurs.

Ce ne serait pas par hasard que les deux scènes sont placées vers le début d'un livre où la rumeur et les on-dit ont une telle importance et où la notion d'« en être » ou de « ne pas en être » est un enjeu essentiel. La littérature est le moyen de jouer avec cette frontière, de soulever des toits, de dire au dehors ce que l'on dit au dedans. C'est ce que montre la scène de la rencontre avec Bergotte chez les Swann dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, lorsque le narrateur le rencontrant découvre que son style si particulier a son origine dans la langue familiale la plus intime. Le style inimitable de Bergotte est tout simplement la voix de la famille érigée en *tempo*. Le narrateur est sensible à la manière dont ces particularités ont été ainsi sauvées de la disparition (*RTP*, I, 544).

La littérature franchit donc la coupure entre l'intime et le public. D'où la digression que nous avons faite sur le chant VIII de l'*Odyssée*. C'est une scène d'inquiétante familiarité et de révélation du temps passé. Dans la *Recherche*, on

trouve de nombreuses scènes semblables, comme la gaffe du héros face à Norpois (*RTP*, I, 469) qui met la victime en présence de ce que l'on dit de lui en son absence. Tout le début de « Combray » met en scène ce jeu du dedans et du dehors. Swann nous y est présenté en son absence, par ce que l'on dit de lui à la maison. L'entrée du personnage provoque la transition accélérée où chacun modifie son comportement. Il y a aussi un certain nombre de ratages au début de « Combray », comme l'épisode du vin d'Asti. On a déjà évoqué le dénouement d'« Un amour de Swann » qui joue sur le dédoublement.

Le fantasme d'assister à son absence est très fréquent dans la *Recherche*, comme dans la scène du drame du coucher et dans les descriptions de la jalousie. Les lapsus, les gaffes, les actes manqués témoignent d'un rare moyen de pénétrer dans le monde de l'autre quand je ne suis pas là. Tous les autres expédients pour assister à son absence échouent misérablement dans la *Recherche*, comme le montrent l'épisode de la fenêtre éclairée dans « Un amour de Swann » (*RTP*, I, 268-271) et celui de l'article dans *Le Figaro* (*RTP*, IV, 148-152, 163, 169-170), ou encore les « pavillons adverses » de Charlus (*RTP*, III, 436).

Il est temps de revenir à la malice et la perversité du héros que nous avons constatées dans les deux affaires précitées. Le passage où il surprend le sommeil de la tante Léonie (*RTP*, I, 50, 108) est un troisième cas montrant l'absence d'innocence chez lui. On pourrait ajouter la scène de la visite à Combray après la mort de la tante Léonie. Le héros s'y livre au « démon » de la perversité en adoptant un comportement scandaleux aux yeux de Françoise (*RTP*, I, 151-152 : addition du printemps 1913 aux placards Bodmer). À la différence des cas précédents, le narrateur, se dédoublant, condamne le méfait du héros.

Il ne faut pas oublier Legrandin, qui n'est pas seulement le martyr du snobisme, mais aussi du père et du héros. Le personnage remarque lui-même que le snobisme est « certainement le péché auquel pense saint Paul quand il parle du péché pour lequel il n'y a pas de rémission » (*RTP*, I, 67). Il s'agit donc, comme dans l'apostasie ou le reniement, de l'absence de reconnaissance (*RTP*, I, 118, 125, 127). Le passage sur une lettre d'introduction auprès de M<sup>me</sup> de Cambremer met en relief la cruauté du père, comparable à celle de Swann forçant Odette à avouer ses liaisons saphiques (*RTP*, I, 129-130).

Il nous reste à examiner la corrélation – que le passage sur le style de Bergotte nous a fait apercevoir (*RTP*, I, 543-544) – entre la perversité ou la faculté de sortir de soi et la création littéraire.

### *Se reconnaître – Conclusion* (9 avril 2013)

Malgré l'annonce faite au début du cours, nous n'avons pu aborder le thème du corps introduit par la description du réveil et le côté physique et organique dans *Du côté de chez Swann*, notamment les pages consacrées à la lecture (*RTP*, I, 82-99). Absent en 1909, ce long morceau a été intercalé en 1910 dans *Du côté de chez Swann*. C'est le côté physique de la lecture qui met en jeu le corps et les sensations.

Nous regrettons aussi de ne pas avoir étudié la fin du premier volume. Après les premiers placards du printemps 1913, le texte reste relativement stable. Les corrections sont moindres jusqu'aux cinquièmes épreuves en octobre 1913, sauf pour la fin : « Le nom de pays : le nom ». La question du nombre de pages la rend flottante pendant longtemps. Proust essaie des fins différentes. Sur les premiers placards, le volume se termine par le rayon de soleil sur le balcon. Cette fin est

remplacée à la fin de l'été 1913, à l'étape des troisièmes épreuves, par la promenade au bois de Boulogne qui a été écrite au cours de l'hiver 1911-1912 dans un cahier de brouillon (*RTP*, I, 414-419 ; *Corr.*, XII, 257, 271, 287-288). Nous ne savons pourtant où situer cette fin du volume dans le temps. Cela montre l'absence de souci narratologique chez Proust.

Le renouvellement de l'œuvre que l'on a l'habitude de lier au drame d'Agostinelli survenu entre 1913 et 1914 pourrait être rapporté aussi à la publication du premier volume. Cela touche à une vieille énigme : quand Proust, qui se demandait en 1908 « suis-je romancier ? », s'est-il rendu compte qu'il avait écrit un grand roman ? Notre hypothèse est que c'est au cours de 1913, et peut-être à la lecture des épreuves au printemps, par exemple lors de la création de Vinteuil en mai. Après avoir entendu le 19 avril la sonate de Frank jouée par Enesco, Proust a créé ce personnage par une fusion du naturaliste Vington et du compositeur Berget, pour vérifier sa thèse sur l'incohérence entre le moi mondain et le moi créateur. L'écrivain au début de 1913 passe par les mêmes phases de doute sur son talent que son héros dans « Combray », alors que Louis de Robert et Lucien Daudet l'encouragent à peu près comme Bloch dans le roman (*Corr.*, XII, 219, 256-257).

Les pages essentielles qui portent sur Bergotte en abîme (*RTP*, I, 94-95) sont profondément transformées dans les placards en avril-mai 1913. Le motif de la rencontre du héros avec ses propres phrases chez son auteur vénéré n'a pas de trace avant le printemps 1913. On pourrait donc voir dans les additions très tardives de la dactylographie et des placards les signes de la reconnaissance du grand écrivain par lui-même, d'autant plus qu'une autre addition fondamentale, terminant le passage sur Bergotte, suit un peu plus loin sur les placards (*RTP*, I, 97-98). Ce passage sur le grand écrivain, absent des manuscrits et de la dactylographie, témoigne de la réflexion de Proust sur lui-même, sur son œuvre, de sa prise de conscience de son talent.

La rivalité avec Bergotte est donc une invention tout à fait tardive, longuement et soigneusement développée en avril-mai 1913. Or ce passage a été lu par les premiers lecteurs comme une mise en abîme possible du destin de Proust, comme un commentaire de ce dernier relatif à la réception de son œuvre, sur son originalité, le talent étant le mot choisi par lui pour désigner cette valeur littéraire. Cela nous permet de conclure en revenant au fantasme du *Figaro*. Il s'agit dans celui-ci de se lire comme si l'on était un autre, tandis qu'il s'agit dans le passage sur Bergotte de lire l'autre comme s'il était soi-même. Il est toujours question d'un dédoublement. Rappelons la phrase qui introduit l'addition : « Je pourrais dire quand je lis l'article que je le lis comme je lisais Bergotte. » Notre hypothèse ne serait donc point téméraire. L'enrichissement de la rencontre avec Bergotte et la théorie du talent confirment que c'est en corrigeant les placards en avril et mai 1913, après toute une série d'échecs, de déceptions, de doutes, de déboires que Proust a pris définitivement conscience de son talent. L'hypothèse semble corroborée par le passage d'*Albertine disparue* sur l'admiration de Bergotte pour l'article du héros paru dans *Le Figaro* (*RTP*, IV, 171).

Le point final pour conclure le cours. Nous avons dit au début qu'il y avait plusieurs manières d'entendre « Proust en 1913 » : replonger *Du côté de chez Swann* dans le moment historique et contextuel ; suivre mois par mois les travaux et les jours de Proust ; ou bien, ce qui a été adopté, faire une lecture candide et étonnée pour rendre au roman sa puissance de surprise. C'est ainsi que nous avons étudié le titre, le début, les premiers paragraphes, le côté catholique et le côté juif, les

malices du héros, écrivain en herbe, et son triomphe dans les dernières additions sur les placards Bodmer. Nous n'avons pas couvert tout « Combray » ; nous avons peu parlé d'« Un amour de Swann » et de « Le nom de pays : le nom ». Nous les reprendrons peut-être un jour<sup>a</sup>.

### Séminaire : Lire et relire Proust

Pierre Nora, de l'Académie française, « L'avenir de Proust », 15 janvier 2013.

Xavier Le Pichon, Collège de France, « Le temps de Marcel Proust est le temps des géologues », 22 janvier 2013.

Chantal Akerman, « Une jeune cinéaste lit Proust », 29 janvier 2013.

Daniel Rondeau, Ambassadeur de France auprès de l'Unesco, « Marcel Proust m'attendait à la sortie de l'usine », 5 février 2013.

Paul Giacobbi, Député à l'Assemblée nationale, « Un itinéraire proustien entre histoire et politique », 12 février 2013.

Annie Ernaux, « Proust, Françoise et moi », 19 février 2013.

Serge Sur, Université Panthéon-Assas, « Les "je" proustiens », 25 février 2013.

Pierre Assouline, « Tom Proust, biographie », 12 mars 2013.

Carlo Ginzburg, Université de Californie, Los Angeles, « L'étranger qui n'est pas de la maison », 19 mars 2013.

Pierre Boulez, Collège de France, « La composition chez Proust », 2 avril 2013.

Alain Connes, Collège de France, « Intelligence proustienne et imaginaire » 9 avril 2013.

### Colloque : *Du côté de chez Swann* ou le cosmopolitisme d'un roman français (en relation avec le cours)

*Collège de France et École normale supérieure.*

*Colloque organisé par Antoine Compagnon et Nathalie Mauriac Dyer, avec le soutien du LabEx TransferS et du CNRS (« République des Lettres » et ITEM).*

13 juin 2013, Collège de France

#### *Nationalismes*

Edward Hughes, Queen Mary College, « Nation et narration dans *Du côté de chez Swann* ».

Jessica Desclaux, Université Paris-Sorbonne, « Échos barrésiens dans "Combray" ».

#### *Orientalismes*

Hiroya Sakamoto, Université Rikkyo, Tokyo, « La "nostalgie de l'Orient" ».

Sophie Basch, Université Paris-Sorbonne, « 1913. Un Orient déjà passé de mode ? ».

#### *Antisémitismes*

Yuji Murakami, Collège de France, « Proust et Drumont ».

Maurice Samuels, Yale University, « Proust et le philo-sémitisme ».

---

a. Les enregistrements audio et vidéo du cours, ainsi que du séminaire, sont disponibles sur le site Internet du Collège de France : <http://www.college-de-france.fr/site/antoine-compagnon/course-2012-2013.htm> et <http://www.college-de-france.fr/site/antoine-compagnon/seminar-2012-2013.htm> [Ndlr].

14 juin 2013, École normale supérieure

*Esthétiques transnationales*

Gilles Philippe, Université de Lausanne, « L’imaginaire des langues et la question française ».

Cécile Leblanc, Université Paris III Sorbonne nouvelle, « Cosmopolitisme et modernité musicale : de l’*Ars gallica* aux “chapelles” ».

Kazuyoshi Yoshikawa, Université de Kyoto, « Proust et ses “villes d’art célèbres” ».

Adrien Goetz, Université Paris-Sorbonne, « Des musées aux cathédrales : un cosmopolitisme artistique ? ».

*Le roman cosmopolite*

Philippe Chardin, Université de Tours, « Sécheresse française et sentimentalité européenne ».

Françoise Leriche, Université de Grenoble III, « Le cosmopolitisme dans un fauteuil ».

Didier Alexandre, Université Paris-Sorbonne, « 1913, année cosmopolitique ? ».

**Colloque « Passage des disciplines : État des lieux »**

*Colloque organisé par Antoine Compagnon et Céline Surprenant, 14 mai 2013*

Antoine Compagnon, « Stratégie scientifique et tactique administrative sous l’Occupation ».

Frédéric Worms, Cirphles/ENS, « Quels moments “philosophiques” dans le “passage des disciplines” ? Quelques pistes dans une enquête globale ».

Brigitte Mazon, Service des archives, EHESS, « La collecte des archives orales, une source pour l’histoire des institutions ? ».

Jeanne Peiffer, Centre Alexandre Koyré/CNRS, « La construction des disciplines au Collège de France : circulation et légitimité des intitulés de chaires dans un contexte international ».

Éric Brian, EHESS/INED, « Qu’est-ce qu’une institution scientifique durable ? Une question de sociologie historique ».

PUBLICATIONS

**Livres**

Compagnon A., *La Classe de rhéto*, Paris, Gallimard, 2012. Prix Jacques Chabannes de l’Association des écrivains combattants.

Compagnon A., *Un été avec Montaigne*, Paris, Éd. des Équateurs, France Inter, 2013.

**Articles**

Compagnon A., « La forme littéraire », in Changeux J.-P. (éd.), *La Vie des formes et les formes de la vie* (Colloque annuel du Collège de France), Paris, Odile Jacob, « Travaux du Collège de France », 2012.

Compagnon A., « Le pessimisme de Joseph de Maistre », *Revue des études maistrienne*, n° 15, 2013 ; trad. russe in *Actualité de Joseph de Maistre*, Moscou, Éd. de l’Université des sciences humaines (RGGU), 2012.

Compagnon A., « Quand les écrivains ne s'aimaient pas », *Les Temps modernes*, n° 672, janvier-mars 2013.

Compagnon A., « Renaissances proustiennes », *Genesis*, n° 36, 2013.

## AUTRES ACTIVITÉS

### Missions

« La littérature, mode d'emploi », Megaron, Athènes, 14 février 2013.

« Proust en 1913 », Académie Belgique, Bruxelles, 7 mai 2013.

« Lire et relire Proust » et « Antimodernité de Baudelaire », Institut français de Maurice, 15 et 16 mai 2013.

« La guerre littéraire », Université ELTE, Budapest, et « Lire et relire Proust », Institut français, Budapest, 22 mai 2013.

« Lire numérique », Fondation Daesan, Séoul, et « Antimodernité de Baudelaire », Société coréenne de langue et littérature françaises, Université Hankuk, Séoul, 7 et 8 juin 2013.

### Conférences et débats

« La littérature, ça paye », HEC, conférence inaugurale, 10 septembre 2012.

« La campagne avec Thucydide », Villa Kérylos, 6 octobre 2012.

« Why Literature Pays? », Université d'Amsterdam, 10 octobre 2012.

Débat sur « La mondialisation culturelle », Médiathèque Marguerite Yourcenar, Paris, 11 octobre 2012.

« Renan : le dieu de la Troisième République », Collège de France, Colloque de rentrée, 12 octobre 2012.

Débat sur « Roman et démocratie », Université Paris III Sorbonne nouvelle, 13 octobre 2012.

Débat sur « L'innovation technologique », Université Total, Paris, 15 octobre 2012.

« L'œuvre et l'auteur à l'heure du numérique », Bibliothèque nationale de France, 19 novembre 2012.

« Rereading Proust », The Morgan Library, New York, 4 mars 2013.

« L'art de l'échec », Harvard University, Colloque « Proust and the Arts », 20 avril 2013.

Débat sur Julien Benda, Institut protestant de théologie, 2 mai 2013.

Printemps du livre, Cassis, 4 mai 2013.

« Jeunes Juifs lecteurs de Proust », ITEM-CNRS, Séminaire, 13 mai 2013.

« Amitiés sionistes de Proust », ITEM-CNRS, Journée d'étude, 1<sup>er</sup> juin 2013.

« Fear of Reading », International Summer School in Affective Sciences, Genève, 8 juillet 2013.

### Exposition

« Marcel Proust and *Swann's Way* : 100th Anniversary », The Morgan Library, New York, février-avril 2013 (*Guest Curator*).

### **Autres responsabilités**

Directeur de l'UPS 3285 « République des Lettres » du CNRS.

Membre du Haut Conseil de la Science et de la Technologie.

Membre du conseil scientifique de la Fondation des Treilles.

Membre du conseil scientifique du Collegium de Lyon.

Membre du conseil de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Membre du conseil d'administration de Paris Sciences et Lettres (PSL), Initiative d'excellence (Idex).

Membre du conseil d'administration de la Fondation Singer-Polignac.

Membre du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France.

### **Thèse soutenue sous la direction du professeur**

Oana Soare, « Les Antimodernes de la littérature roumaine », Université Paris-Sorbonne, janvier 2013.

### **Distinctions**

Officier dans l'ordre national du Mérite, novembre 2012.

Professeur honoraire, HEC, septembre 2012.

Doctorat *honoris causa*, Université de Liège, mars 2013.

### ACTIVITÉ DE LA CHAIRE

#### **Yuji Murakami, maître de conférences associé**

Yuji Murakami a occupé le poste de maître de conférences associé auprès de la chaire de Littérature française moderne et contemporaine. Il prépare la publication de sa thèse de doctorat « L'affaire Dreyfus dans l'œuvre de Proust » (prix Henri Hertz 2012), soutenue sous la direction du professeur Antoine Compagnon à l'université Paris-Sorbonne en février 2012, et collabore à l'édition du Cahier 44 de Proust dans la collection « Cahiers 1 à 75 de la Bibliothèque nationale de France » dirigée par Nathalie Mauriac Dyer chez Brepols.

Dans le cadre des activités de la chaire, il a participé à des recherches pour la préparation du cours et du séminaire, à la mise au point du colloque des 13-14 juin 2013, ainsi qu'à la préparation de l'exposition « Marcel Proust and *Swann's Way* : 100th Anniversary » de la Morgan Library, New York.

Coorganisateur d'un colloque international des jeunes chercheurs sur « Proust et l'architecture : esthétique, politique, histoire » (Université de Kyoto, 24-25 novembre 2012), il a organisé la journée d'étude « Autour de Proust : l'affaire Dreyfus, coda (1906-1914) », dans le cadre des travaux de l'Équipe Proust de l'ITEM-CNRS, avec le soutien de la « République des lettres » (UPS 3285 du CNRS), à l'École normale supérieure, le 1<sup>er</sup> juin 2013.

### Publications

Murakami Y., « L'affaire Dreyfus et la métaphore du kaléidoscope dans la *Recherche* », dans Mauriac Dyer N., Robert P.-E., Yoshikawa K. (dir.), *Proust face à l'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle. Tradition et métamorphose*, Presses Sorbonne nouvelle, 2012.

Murakami Y., « Postérité japonaise d'À la recherche du temps perdu », dans Forest Ph. et Audeguy S. (dir.), *D'après Proust, La Nouvelle Revue française*, n° 603-604, mars 2013.

Murakami Y., « Proust lecteur de Michelet : de la "Mort des cathédrales" à "Combray" », dans *Proust et l'architecture : esthétique, politique, histoire*, actes du colloque des 24-25 nov. 2012, université de Kyoto, 2013.

Murakami Y., « Gomorrhe 1913-1915 : survivance de l'affaire Dreyfus dans le Cahier 54 », dans Mauriac Dyer N. (dir.), *Proust, 1913, Genesis*, n° 36, 2013.

### Matthieu Vernet, chercheur associé

Matthieu Vernet est pensionnaire à la fondation Thiers, rattaché à l'ITEM (CNRS-ENS) et chercheur associé auprès de la chaire de Littéraire française moderne et contemporaine. Il soutient à la fin de l'année une thèse de doctorat sur Proust et Baudelaire, dirigée par Antoine Compagnon. Ses recherches portent sur la mémoire des œuvres et des textes, ainsi que sur leur circulation et leur médiation ; il articule l'histoire littéraire à la théorie pour proposer une saisie dynamique de l'intertextualité.

Dans le cadre des activités de la chaire, il a collaboré à l'organisation du séminaire de l'année, dont il coordonnera la publication (« Lire et relire Proust ») et a accompagné le professeur dans quelques-unes de ses recherches. Il a, par ailleurs, collaboré avec Antoine Compagnon et Kazuyoshi Yoshikawa à la publication des actes du colloque « Swann le centenaire » organisé en juin-juillet 2012 à Cerisy-la-Salle (à paraître aux éditions Hermann en novembre 2013). Il a poursuivi, avec Antoine Compagnon et Céline Surprenant, le projet d'une histoire du Collège de France pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et participé à la constitution d'un projet soumis à l'ANR. Il a secondé Antoine Compagnon et Nathalie Mauriac Dyer dans l'organisation du colloque « *Du côté de chez Swann* ou le cosmopolitisme d'un roman français » (13-14 juin 2013), qui s'est tenu au Collège de France et à l'École normale supérieure.

Comme vice-président des ChADoC, il a pris part à la création de l'association « PSL Alumni » et a organisé, en collaboration avec Pablo Blitstein, un séminaire interdisciplinaire et mensuel sur l'écriture, réunissant des chercheurs de différentes chaires du Collège de France.

Vice-président de l'équipe *Fabula* à l'École normale supérieure, Matthieu Vernet dirige la revue des parutions *Acta fabula* ; il contribue à l'édition, l'annotation et la transcription diplomatique du Cahier 7 de la *Recherche du temps perdu*, conservé à la Bibliothèque nationale de France.

### Publications

Vernet M., « Saint-Loup héraut de la modernité », *Europe* n° 1011, novembre 2013 (« Proust »).

Vernet M., « La littérature à contretemps : éloge des vertus passives », en collaboration avec Sarah Lacoste, *Critique*, n° 797, octobre 2013.

Vernet M., « Un cygne au milieu du Bois », *Bulletin d'informations proustiennes*, n° 43, 2013.

Vernet M., « Comment lire Proust en 2013 ? », *Acta fabula* : « Let's Proust again! », vol. 14, n° 2 (février 2013), URL : <http://www.fabula.org/revue/document7578.php>

Vernet M., « Proust and Baudelaire: Living One's Own Time », *Newsletter of the Collège de France*, n° 7, 2013.

Vernet M., « Proust, à la recherche du commun », *Magazine littéraire*, « Ce que la littérature sait de l'autre », n° 526, décembre 2012.

Vernet M., « Et si c'était mon genre », *Magazine littéraire*, « Ce que la littérature sait de l'autre », n° 526, décembre 2012.

### **Céline Surprenant, chercheur associé**

Avec Antoine Compagnon, Céline Surprenant et une équipe de chercheurs ont poursuivi le projet d'une histoire du Collège de France pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, lancé en 2010, intitulé « Passage des disciplines ». Ce projet a pour objet l'étude de la naissance des disciplines scientifiques et littéraires, leur cartographie et leur évolution, à l'échelle nationale et internationale, à partir de l'observatoire privilégié qu'offre l'histoire des renouvellements de chaires au Collège de France. L'institution possède un corpus circonscrit et encore inexploité de « rapports de présentation », qui permettent d'étudier, en adoptant une approche contextuelle et globale, non seulement les savoirs qui y ont été validés, mais tout aussi bien ceux qui en ont été écartés. Cette étude de l'évolution des chaires va de pair avec la construction d'une base de données, à même de rendre visible le Collège « virtuel », outre les enseignements connus de l'histoire de l'institution. Une journée d'étude s'est tenue le 14 mai 2013, « Passage des disciplines : État des lieux ».

#### *Publication en relation avec le projet*

Surprenant C., « Ernest Renan, Administrateur du Collège de France », *Ernest Renan*, Colloque de rentrée, Collège de France, Odile Jacob, septembre 2013.

### **Francesco Solinas, maître de conférences**

Directeur scientifique adjoint de l'UPS 3285 « République des Lettres ».

Séminaire de recherche « L'Ornement », en collaboration avec Pierre Caye, directeur du Centre Jean Pépin (UPR 76), et la participation de Sabine Frommel, directeur d'études à l'EPHE.

Exposition « Artemisia. La Clío e gli anni napoletani », Pise, Musée du Palazzo Blu, 8 mars-30 juin 2013. Catalogue de l'exposition sous la direction de F. Solinas et R. Contini, Rome, 2013.

Exposition « Cacce principesche. L'arte venatoria nella prima età moderna », Tivoli, Villa d'Este, 16 mai-20 octobre 2013. Catalogue de l'exposition sous la direction de F. Solinas et R. Contini, Rome, 2013.

*Publications*

Solinas F., « Florilegio Barocco », introduction à Y. Primarosa, *Karel van Vogelaer. Un fiorante di Maastricht nella Roma barocca*, Rome, 2012.

Solinas F., « Missioni diplomatiche romane e peregrinazioni artistiche nell'Europa di fine Cinquecento », introduction à l'édition par M. Moretti des *Lettere di Pieter de Witte. Pietro Candido nei carteggi di Antonio Maria Graziani (1569-1574)*, Rome, 2012.

Solinas F., *La Belle Matière. Les marbres anciens de la collection d'Emanuele Pantanella*, introduction au catalogue de l'exposition, Paris, Institut Culturel Italien, 2012.

Solinas F., *Les Lettres italiennes de Peiresc I. La correspondance de Nicolas Claude Fabri de Peiresc avec Lelio Pasqualini (1601-1611) et son neveu Pompeo (1613-1622)*, édition critique par V. Carpita et E. Vaiani, préface de F. Solinas, Paris, Alain Baudry, 2013.